

**Appel à contribution aux activités de la
Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault**

Notre SHHNH est en constante évolution et le moment présent est particulièrement sensible, dû à plusieurs raisons :

les inventaires botaniques, entomologiques et mycologiques sont de plus en plus nécessaires pour prendre des décisions politiques, que ce soient par la Région, le Département, la Métropole, la Ville, par des groupements et particuliers , or :

1. les spécialistes impliqués sont en nombre insuffisant ;
2. les crises climatiques et politiques se confrontent souvent stérilement du fait d'informations tronquées, contradictoires et partiales répandues par les médias ;
3. La SHHNH s'est engagée avec ses moyens – c'est-à-dire les adhérents qui se portent volontaires – et qui œuvrent bénévolement avec des moyens spartiates et qui, malgré leur enthousiasme, ne peuvent donner à leurs études la visibilité qui conviendrait.

Alors que depuis une quinzaine d'années la SHHNH compte, bon an mal an, environ 280 adhérents, l'année 2025, a vu ce nombre enflé à environ 350.

Je voudrais donc vous attirer vers le fonctionnement de nos instances, car quoi qu'on en pense et dise, comme toute société savante nous sommes confrontés à des débats pour engager de nouvelles activités et réviser les orientations passées, selon les contextes scientifiques, économiques et politiques des moments.

Nos statuts et règlements intérieurs nous font fonctionner avec un bureau et un conseil d'administration. S'ajoutent des commissions.

Vous pouvez contribuer :

Soit aux activités des salons, expositions, sorties, conférences, ateliers, etc. ce sont les bénévoles qui créent la vie de la société. Vous compléterez, amplifierez, les activités existantes ou créerez celles à venir ;

Soit aux commissions qui vérifient les processus de fonctionnement.

Le nombre et les attributs des commissions sont fluctuants, toujours définis en CA, et qui se réunissent selon l'actualité et les questions à régler posées par les animateurs ;

Soit au CA. Le CA prend des décisions collégiales et donc c'est lui qui décide. Le CA est donc le lieu de débats organisés suite à un ordre du jour déposé. Tous les sujets sont abordés depuis les élections, l'assemblée générale statutaire jusqu'à ... la couleur des étagères des locaux.

En 2025, le CA qui statutairement est composé de 21 administrateurs n'a fonctionné qu'avec 20 administrateurs.

Il y aurait donc 1 poste d'administrateur à pourvoir ;

Le bureau, statutairement, comprend le président, les 3 vice-présidents, le secrétaire général, le trésorier et le trésorier adjoint. Je l'ai étendu aux représentants des sections, pour que les informations circulent plus facilement.

Tous les adhérents ont des compétences et je souhaiterais qu'ils en fassent bénéficier l'association.

La décision est de votre volonté d'apporter vos compétences à la SHHNH.

Le CA se réunira entre le 12 et le 19 janvier (à définir) et entérinera les propositions parvenues

Bien à vous

Le président André Bervillé.

PS : le renouvellement de l'adhésion est souhaité dès le début de l'année 2026.